

## Diplôme de criminologie et sciences criminelles/vos conseils

Par **Lolita**, le **02/04/2006** à **16:33**

Bonjour,

Alors voila l'année prochaine je vais être en 1ere année de capacité en droit et autant vous dire que je suis déjà stressée parce que cette année sera très importante pour moi. J'ai déjà 20 ans et pas de diplôme en poche et aucun métier dans les mains. Bref l'inquiétude ne m'empêche pas d'être très motivée, au contraire. Je voudrais devenir Agent de probation

(Conseiller d'insertion et de probation : assurer l'exécution de la peine sans rompre le lien social

Les personnels d'insertion et de probation assurent, à l'égard des personnes privées, partiellement ou totalement, de liberté, une mission d'aide à l'insertion sociale. Ils concourent à la préparation des décisions de justice à caractère pénal, et en assurent le suivi et le contrôle. En établissement, ils facilitent l'accès du détenu aux droits sociaux, aux soins, à la formation, au travail, et participent au maintien des liens familiaux.

Ces personnes exercent leur métier au sein des nouveaux services pénitentiaires d'insertion et probation, à vocation départementale. Ces services ont compétence pour assurer le suivi des personnes placées sous main de justice, qu'elles soient libres ou incarcérées.

Ce métier place les personnels d'insertion et de probation en relation étroite avec les autorités judiciaires et civiles et avec tous les intervenants sociaux, institutionnels et associatifs du département. )

Si obtention de la capacité en droit je souhaite poursuivre vers cette formation :

Diplôme de criminologie et sciences criminelles Les étudiants de la 2e année de Licence en droit ou en psychologie (L2, anciennement 2ème année de Deug) ou de la 2e année de Capacité en Droit peuvent s'inscrire en vue de la préparation à ce diplôme. Toutefois, seuls peuvent se présenter aux examens du diplôme, les étudiants titulaires du Deug ou de la Capacité en Droit.

Ce diplôme apporte une spécialisation dans les matières suivantes :

- Droit pénal général (cours de L2)
- Procédure pénale (cours de L3)
- Criminologie et Science pénitentiaire (cours de M1)
- Droit pénal spécial (cours de M1)
- Systèmes policiers (conférences de praticiens)
- Procédure pénale pratique (conférences de praticiens)
- Médecine légale et criminalistique (cours au CHU de Grenoble)
- Psychocriminologie (cours au CHU de Grenoble)

Le diplôme comprend deux parties :

- Un examen qui a lieu en octobre à l'issue d'une préparation d'une durée d'un an (un écrit d'admission et des oraux d'admissibilité) ;
- Un mémoire soutenu après la réussite à l'examen.

En fonction du diplôme (DUT Carrières Juridiques et Judiciaires...), des dérogations peuvent être accordées sur demande individuelle, précisant les motivations du candidat, adressée au responsable du Diplôme de Criminologie, accompagnée des justificatifs (diplômes, notes,...). Cette demande doit être faite avant le 10 septembre.

J'essaye de me faire un plan de formation, le but étant de devenir agent de probation, pensez vous que ce soit le bon parcours ?

Est-ce que le Diplôme de criminologie et sciences criminelles donne un niveau équivalent BAC+2 ou 3 car pour passé le concours d'entrée a l'ENAP c'est le minimum requis.

Une personne sur le forum aurait-elle ce diplôme ?

Enfin bref j'ai besoin de vos conseils. Merci

<http://www.enap.justice.fr/>

Par **Lolita**, le **02/04/2006** à **16:42**

Ps :

J'ai trouver des infos sur le site d'une Fac qui n'est pas sur l'ile de France. auriez vous l'adresse d'une Fac qui s'occupe de ce diplôme sur l'IDF ?

Combien coûte l'inscription ?

Merci d'avance

Par **deydey**, le **02/04/2006** à **17:30**

sur le site de ma fac ce sont les seules informations que j'ai trouvées :

[url:2c02xm1v]http://www.jm.u-psud.fr/format/masters/index.htm[/url:2c02xm1v]